

Programme détaillé – Bilan de compétences

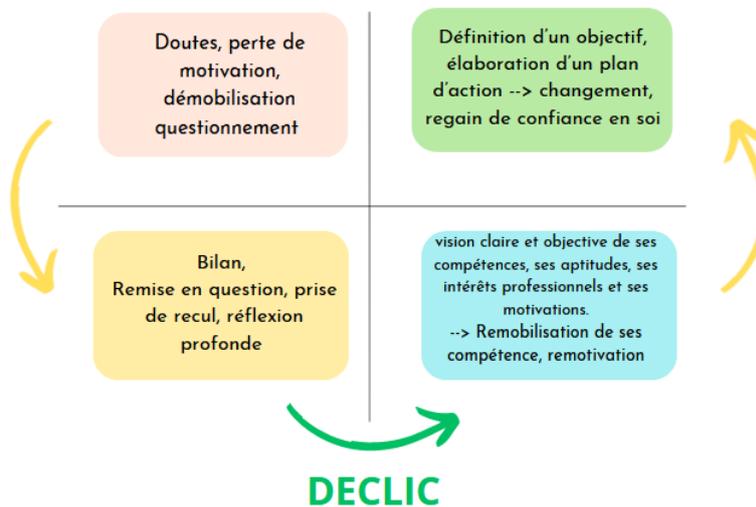
18 heures de face à face

En présentiel (et distanciel ponctuellement sur demande de la bénéficiaire)

Présentation du bilan de compétences

Le bilan de compétences est un processus d'évaluation et de réflexion qui vous permettra d'analyser vos compétences, vos aptitudes, vos intérêts professionnels et vos motivations dans le but d'atteindre votre plein potentiel professionnel.

Il s'agit de votre moment où vous vous autorisez à vous "arrêter" pour réfléchir et enclencher les changements dont vous avez besoin.



L'utilité de passer par trois étapes :

1- LA PHASE PRELIMINAIRE

- Mieux vous connaître
- Comprendre votre passé
- Analyser votre présent
- Identifier vos points de force et vos axes d'amélioration

2- LA PHASE D'INVESTIGATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

- **Exploration du parcours professionnel :** Examen de l'ensemble de vos expériences professionnelles, y compris vos missions, vos réalisations, et vos responsabilités dans chaque poste occupé.
- **Exploration des formations :** Recensement des formations suivies, des certifications obtenues, et de leur impact sur votre parcours professionnel.
- **Identification des compétences :** Identification de vos compétences techniques, managériales, et comportementales développées au cours de la carrière mais également en dehors de la sphère professionnelle.

Programme détaillé – Bilan de compétences

18 heures de face à face

En présentiel (et distanciel ponctuellement sur demande de la bénéficiaire)

Auto-positionnement et exploration des intérêts :

- **Autopositionnement et tests d'auto-évaluation** : Utilisation d'outils psychométriques pour évaluer vos traits de personnalité, vos aptitudes, et vos motivations.
- **Identification des centres d'intérêt** : Réflexion sur vos activités et tâches préférées, vos environnements de travail idéaux, et les projets qui vous passionnent.
- **Analyse des valeurs professionnelles** : Identification de vos valeurs et des priorités qui guident vos choix professionnels (par exemple, autonomie, sécurité de l'emploi, créativité).

Identification des compétences transférables :

- **Recensement des compétences** : Détermination des compétences acquises qui peuvent être appliquées à d'autres secteurs ou métiers.
- **Analyse des compétences à approfondir** : Identification des compétences ou qualifications nécessaires pour atteindre les objectifs professionnels futurs

3) LA PHASE DE PROJECTION

Validation du Projet Professionnel

- **Analyse des compétences acquises** par rapport aux exigences du projet.
- **Étude du marché de l'emploi** : opportunités et contraintes.
- **Recueil des retours d'expérience** (mentorat, entretiens informatifs, enquêtes métiers...).
- **Ajustement du projet** en fonction des réalités identifiées.

Élaboration du Plan d'Action

- **Définition des étapes clés du projet** (formations, recherches d'emploi, networking).
- **Identification des ressources nécessaires** (financières, matérielles, humaines).
- **Établissement d'un calendrier prévisionnel** pour chaque étape.
- **Gestion des risques** et planification des alternatives en cas de difficultés.

Stratégies de Mise en Œuvre

- Techniques de recherche d'emploi
- Développement du réseau professionnel.
- Utilisation des outils de suivi et d'auto-évaluation (journaux de bord, check-lists).
- Gestion du temps et de la motivation tout au long du processus.

Synthèse et Conclusion

- Discussion ouverte pour échanger sur votre plan d'action
- Conseils pratiques pour les premiers pas vers la réalisation du projet.

Rendez-vous à 6 mois :

Faire le point sur la mise en place du projet, au bout de 6 mois après la date de fin du parcours.